

Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique de l'Université François-Rabelais de Tours, spécialité Génie de l'Aménagement.

RNCP15313 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Titre ingénieur — Titre ingénieur
Code(s) NSF	120, 113, 341
Code(s) ROME	F1106, A1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université François Rabelais - Tours

<http://www.univ-tours.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Comme l'ensemble des écoles du réseau Polytech, l'Ecole polytechnique de l'Université de Tours a vocation à former et certifier des ingénieurs reconnus dans leur champ technologique spécifique. La pédagogie mise en œuvre par le réseau conduit à la capitalisation de compétences «métier» spécifiques.

S'appuyant sur une formation solide dans le domaine Aménagement et Environnement, l'ingénieur diplômé de la spécialité Génie de l'Aménagement possède les compétences lui permettant de concevoir et mettre en œuvre des projets complexes d'aménagement, urbains et territoriaux. La définition des objectifs de sa formation s'appuie sur le référentiel des métiers de l'urbanisme, élaboré de 2003 à 2006 par l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU).

L'ingénieur diplômé de la spécialité génie de l'aménagement vise quatre métiers-types, inscrits au sein de deux domaines d'activité professionnelle :

I. Domaine "Analyse et prospective territoriale" :

- Métier-type 1. Prospective et diagnostic territorial
- Métier-type 2. Spatialisation des projets de territoire et planification stratégique

II. Domaine "Conception urbaine et territoriale" :

- Métier-type 3. Programmation
- Métier-type 4. Mise en œuvre d'opérations d'urbanisme et d'aménagement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. La connaissance et la compréhension d'un large champ de sciences fondamentales telles que les sciences du projet, les sciences du traitement de l'information, les sciences de la nature, les sciences de la société et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée.
2. L'aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique liées à l'aménagement, l'ingénierie de projet, l'ingénierie territoriale et urbaine.
3. La maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification, modélisation et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, la prise en compte de la complexité des problèmes spatiaux, la conduite

de projet.

4. La maîtrise de l'expérimentation, dans un contexte de recherche et à des fins d'innovation et la capacité d'en utiliser les outils: notamment la collecte et l'interprétation de données, la propriété intellectuelle.
5. L'esprit d'entreprise et l'aptitude à prendre en compte les enjeux économiques, le respect de la qualité, la compétitivité et productivité, les exigences commerciale, l'intelligence économique.
6. L'aptitude à prendre en compte les enjeux sociaux, d'éthique, de sécurité et de santé au travail.
7. L'aptitude à prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par application des principes de développement durable.
8. L'aptitude à prendre en compte les enjeux et les besoins de la société.
9. La capacité à s'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer: exercice de la responsabilité, esprit d'équipe, engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes, voire la gestion d'entreprise innovante.
10. L'aptitude à travailler en contexte international: maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, ouverture culturelle associée, adaptation aux contextes internationaux.
11. La capacité à se connaître, à s'auto-évaluer, à gérer ses compétences, (notamment dans une perspective de formation tout au long de la vie), à opérer ses choix professionnels.
12. L'aptitude à organiser, piloter ou s'insérer au sein d'une équipe projet.
13. L'aptitude à se positionner en tant que professionnel au service d'une maîtrise d'ouvrage en relation avec une maîtrise d'œuvre et une maîtrise d'usage.
14. L'aptitude à associer et travailler avec des champs professionnels spécialisés, liés à l'aménagement et l'urbanisme, tels que ceux relatifs aux questions énergétiques, aux questions de préservation de la nature, aux questions liées à la conception de toute infrastructure, aux questions économiques, aux questions de sociétés.
15. La maîtrise de l'analyse et de la conception de systèmes, l'utilisation des systèmes de traitement de l'information, spatialisés notamment.

Le décret n° 99-747 du 30 août 1999, modifié par le décret n° 2002-480 du 8 avril 2002 confère le grade de Master à l'ingénieur diplômé.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les diplômés exercent principalement leur activité dans les secteurs suivants :

- Aménagement et développement régional
- Aménagement et développement urbain
- Environnement et patrimoine
- Transport
- Habitat
- Tourisme

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'ingénieur diplômé peut prétendre aux emplois

- Ingénieur en aide à la maîtrise d'ouvrage
- Ingénieur conception en bureau d'études
- Ingénieur en entreprise privée d'aménagement
- Ingénieur de la fonction publique territoriale
- Ingénieur, organisme d'aménagement parapublic

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 408 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 781
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	13 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Directeur de l'école, responsables des spécialités, enseignant-chercheurs, enseignants.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Directeur de l'école, responsable VAE de l'école, enseignants-chercheurs de l'école, professionnels.

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP4356

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP25094

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

- Site WEB du réseau Polytech : <http://www.polytech-reseau.org>
- Site WEB de l'école : <http://www.polytech.univ-tours.fr>
- directeur.da.polytech@univ-tours.fr

- directeur.polytech@univ-tours.fr

Université François Rabelais (Tours)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15313/>